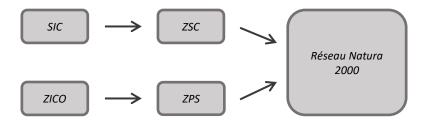
IV. 2. 2. Périmètres de protection

IV. 2. 2. 1. Réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent. Il émane de la Directive Oiseaux (1979) et de la Directive Habitat (1992). Le réseau européen Natura 2000 comprend deux types de sites :

- Les Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs. Avant d'être des ZPS, les secteurs s'appellent des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO);
- Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats". Avant d'être des ZSC, les secteurs s'appellent des Sites d'Intérêt Communautaire (SIC).



Le réseau Natura 2000 en ex-Poitou-Charentes comprend 89 sites dont 5 marins. Il couvre ainsi 12,5 % du territoire terrestre régional et représente 20 % du réseau marin national (source : DREAL Poitou-Charentes). Tous sites confondus, on dénombre 212 espèces d'intérêt communautaire, soit 49 % de celles présentes en France, et 131 habitats d'intérêt communautaire, soit 50 % de ceux présents en France. La région a donc une place forte dans la préservation de ces écosystèmes.

Aucun site Natura 2000 n'est présent dans l'aire d'étude immédiate. Deux Zones Spéciales de Conservation sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, ainsi que trois dans l'aire d'étude éloignée. L'AER recoupe également une Zone de Protection Spéciale et l'AEE également.

Tableau 65 : Liste des ZSC et ZPS présentes dans l'aire d'étude éloignée

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP	Aire d'étude concernée			
Zones Spéciales de Conservation						
FR5400448	Carriéres de Loubeau	5,3 km	AER (<10 km)			
FR5400447	Vallée de la Boutonne	8,7 km				
FR5400444	5400444 Vallée du Magnerolles					
FR5400445	Chaumes d'Avon					
FR5400450	Massif forestier de Chizé-Aulnay					
Zones de Protection Spéciale						
FR5412022	Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay	3,6 km	AER (<10 km)			
FR5412007	Plaine de Niort Sud-Est		AEE (10 - 20 km)			

AER : Aire d'étude rapprochée ; AEE : Aire d'étude éloignée

Les ZPS et ZSC les plus proches de la zone d'étude (i.e. dans un rayon de 10 km) – sont décrites en pages suivantes (source : INPN). Les espèces ou groupes à enjeu présents au sein de ces différents sites ainsi que les interactions possibles entre ces populations et la ZIP sont mentionnées.

Tableau 66 : Description des ZPS et ZSC présentent dans l'aire d'étude

Identifiant national	Nom	Distance à la ZIP	Description	Groupes ou espèces déterminants	Interaction possible avec la ZIP					
Zones Spécial	Zones Spéciales de Conservation									
FR5400448	Carrières de Loubeau	5,3 km	Les « Carrères de Loubeau » correspond à d'anciennes galeries de mines de plomb argentifères situées sur 30 ha présentent sur la vallée de la Béronne dont l'occupation du sol est diversifiée (prairies naturelles, jachères, cultures, cours d'eau, boisement de feuillus, haies). Ce site favorable aux activités de chasse et de transit des chauves-souris est aussi un lieu de regroupement hivernale et de reproduction. C'est notamment le 1er site souterrain d'hivernage connu en Deux-Sèvres pour les rhinolophes, également utilisé en période estivale pour la reproduction du Murin à oreilles échancrées. Espèces patrimoniales présentent sur le site : Grand Murin, Grand rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale.	Odonates : Agrion de Mercure <u>Lépidoptères :</u> Cuivré des marais <u>Chiroptères :</u> Petit rhinolophe, Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin	Chiroptères : Petit rhinolophe, Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin					
FR5400447	Vallée de la Boutonne	8,7 km	forte extension) et la populiculture. Il forme un ensemble remarquable d'espèces menacées inféodées aux écosystèmes aquatiques de bonne qualité, dont les populations sont en déclin généralisé dans toute l'Europe de l'ouest et dont la conservation est	<u>Poissons :</u> Lamproie de Planer, Chabot <u>Chiroptères :</u> Petit rhinolophe, Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Murin	Chiroptères : Petit rhinolophe, Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Grand Murin					
Zones de Prot	tection Spéciale									
FR5412022	Plaine de La Mothe-Saint- Héray-Lezay	3,6 km	La « Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay » est une vaste plaine sédimentaire recouverte de groies et de terre rouge argileuse. La céréaliculture y est dominante, mais un maillage bocager accueillant des élevages est encore bien présent. On y retrouve aussi quelques zones humides ponctuelles et des pelouses calcicoles sèches offrant une diversité de milieux supplémentaire. Le site est surtout réputé pour son accueil non négligeable de l'avifaune de plaine, avec notamment 40 mâles chanteurs d'Outarde canepetière recensés.	<u>Oiseaux :</u> 41 espèces	Avifaune: Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Chevêche d'Athéna, Faucon émerillon, Faucon hobereau, Faucon pèlerin, Hibou des marais, Milan noir, Moineau friquet, Œdicnème criard, Pie-grièche écorcheur, Pluvier doré, Vanneau huppé					

ERG DEVELOPPEMENT FRANCE

IV. 2. 2. Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope

Créés à l'initiative de l'Etat par le préfet de département, ces arrêtés visent à la conservation des habitats des espèces protégées. Ils concernent une partie délimitée de territoire et édictent un nombre limité de mesures destinées à éviter la perturbation de milieux utilisés pour l'alimentation, la reproduction, le repos, des espèces qui les utilisent. Le règlement est adapté à chaque situation particulière. Les mesures portent essentiellement sur des restrictions d'usage, la destruction du milieu étant par nature même interdite (source : DREAL Poitou-Charentes).

La région Poitou-Charentes compte 36 APPB couvrant une superficie totale de près de 33 000 hectares.

Aucun APPB n'est présent dans l'aire d'étude immédiate.

Un APPB est présent dans l'aire d'étude rapprochée du projet et une autre sur l'aire d'étude éloignée. La première (plus proche de la zone d'étude) est décrite ci-dessous.

Tableau 67 : Liste des APPB présents au sein des aires d'étude rapprochée et éloignée

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP	Aire d'étude concernée				
Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope							
FR3800285	Grottes de Loubeau	5,6 km	AER (<10 km)				
FR3800395	Ruisseau du Magnerolles et bassin ver	AEE (10 - 20 km)					

ZIP : Zone d'Implantation Potentielle ; AER : Aire d'étude rapprochée ; AEE : Aire d'étude éloignée

Les « Grottes de Loubeau » sont situées en bordure de la rivière de la Béronne (rive gauche) et à quelques mètres au sud de l'urbanisation de la ville de Melle. Ce sont d'anciennes mines d'Argent. Elles ont été exploitées jusqu'au Xème siècle pour l'atelier monétaire de Melle et ont fait la richesse de la ville. Cet APPB a une superficie d'environ 6 ha et a été créé en 1991. On y trouve essentiellement des espaces cultivables. La céréaliculture est fortement présente sur ce site tout comme le maillage bocager. Les Grottes de Loubeau abritent des colonies de plusieurs espèces de chauves-souris qui ont rendu cette classification nécessaire (le Grand Rhinolohe, le Petit rhinolophe, le Rhinolophe euryale et le Grand Murin).

La cartographie en page suivante localise les différents périmètres de protection du patrimoine naturel au sein de l'aire d'étude éloignée.

• 193 •

NCA, Études et Conseil en Environnement

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre (79 – Deux-Sèvres)

Dossier de demande d'autorisation environnementale : Étude d'impact sur l'environnement (Vol. 3)

